

# Saint-Nazaire. Pollution Yara : bientôt une usine de microalgues


[Ouest-France](#) Thierry HAMEAU. Modifié le 13/06/2021 à 18h10 Publié le 13/06/2021 à 18h06

Le fabricant d'engrais promet d'ouvrir, fin 2022, à Montoir-de-Bretagne, une unité de microalgues qui absorbera azote et phosphore. Une réponse aux alertes des associations et aux mises en demeure de l'État.



Selon la direction de Yara, la future unité de microalgues absorbera 80 % de l'azote et du phosphore actuellement rejetés par l'usine dans la Loire. L'entreprise emploie 175 personnes. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

## Le contexte

La situation devient impossible pour le fabricant d'engrais Yara France, installé sur les bords de Loire, à Montoir-de-Bretagne, près de Saint-Nazaire. « **Même les salariés n'osent plus dire qu'ils travaillent chez nous** », admet le directeur Daniel Ménard, parlant de « **Yara bashing** ». 


Depuis des mois, [des associations environnementales et des élus demandent à l'industriel de respecter la loi](#). La préfecture a émis des mises en demeure et le parquet de Saint-Nazaire a ouvert une enquête

## Les produits

Le groupe norvégien fabrique 600 000 tonnes d'engrais chaque année pour les agriculteurs de l'Ouest « **C'est du circuit court. Nos nutriments permettent d'améliorer**




la production de céréales pour, par exemple, la production de pain », ajoute le directeur.

L'usine chimique, qui a maintenu sa production pendant la crise, admet aussi des rejets dans la Loire, environ 60 tonnes par an : « **De l'azote et du phosphore, aussi dilués qu'une cuillère à café dans une piscine olympique. Nous ne constatons aucune prolifération d'algues ni d'eutrophisation.** » 

## Les griefs

Dans divers arrêtés, la préfecture pointe le dépassement des « **valeurs limites** ». Elle réclame 28 500 € d'astreinte à Yara pour absence, notamment, « **de document justifiant la mise en place d'une installation pour traiter des eaux industrielles** », ni aucun début de travaux.

Normal, plaide l'industriel norvégien. « **Le processus de traitement classique est inapplicable. Une station d'épuration a besoin de matière organique, ce que nous n'avons pas** », résume Daniel Ménard. Hors de question d'en importer pour créer artificiellement des boues d'épuration : « **L'administration peut faire du battage médiatique, mais non, une telle solution n'existe pas.** » 


## Le projet

Le fabricant d'engrais défend une solution différente : celle de Planctonid, start-up parisienne « **spécialisée dans l'épuration des eaux tertiaires industrielles et urbaines grâce aux microalgues et sans aucune chimie.** »



Le fabricant d'engrais estime que les microalgues de la future unité pourront traiter chaque 400 m<sup>3</sup> d'eau polluée. | ARCHIVES JUDICAËL OLIVIER / DR

La technologie a été validée puis présentée à l'administration locale. Le site de Montoir a le feu vert : permis de construire fin 2021. « **L'installation sera prête fin 2022**, prévoit la direction de Yara. **Elle produira 300 tonnes annuelles de bio-fertilisants grâce à des**

**bioréacteurs sur 5 000 m<sup>2</sup>, près de notre usine.** » En clair, les algues mangeront l'eau contaminée livrée par l'industriel : « **Nous éliminerons 80 % de nos rejets.** » 

## **Innovation**

Yara présente ce projet comme une « **première mondiale** », qui a demandé cinq ans de travail et plusieurs millions d'investissement. Daniel Ménard défend son usine, un « **outil magique** » qui a déjà supprimé 99 % des rejets d'oxyde d'azote en 2008.

Restent les émanations de particules fines, dénoncées elles aussi par les riverains. « **Deux rapports d'Air Pays de la Loire confirment qu'elles retombent à l'intérieur de l'usine** », répond le dirigeant, qui admet, là aussi, « **être en désaccord avec l'État : on ne peut pas faire autrement car la technologie n'existe pas.** » 